

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

**Allocution de M. Ad Melkert, Administrateur Associé du PNUD, en sa qualité
de**

Co-président de la Table ronde des partenaires au développement du Mali

Bamako, 12-13 juin 2008

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Premier Ministre, de vous exprimer ma sincère gratitude pour l'honneur qui est fait au PNUD de coprésider, à vos côtés, les présentes assises, et de prendre la parole au nom de l'ensemble des partenaires de coopération du Mali.

Je voudrais aussi remercier sincèrement le Président Amadou Toumani Touré, le Gouvernement et le peuple maliens, de l'accueil chaleureux qui nous est réservé, à ma délégation et à moi-même, depuis notre arrivée dans votre grand et beau pays.

Héritier de grands empires et de traditions artistiques et culturelles dont le rayonnement dépasse les frontières de l'Afrique, le Mali suscite l'émotion et l'admiration. Ses efforts soutenus tout au long des dernières années pour consolider la démocratie participative méritent également d'être salués. Le succès des dernières élections témoigne de la volonté du peuple et du gouvernement maliens de poursuivre leurs avancées démocratiques. Je voudrais à ce sujet saluer

la manière responsable avec laquelle le Gouvernement s'emploie à résoudre le conflit au Nord du pays, et l'inviter à continuer à persévérer dans ce sens. En effet, il ne saurait y avoir de développement durable sans stabilité. Dans ce contexte, il s'avère important que notre assistance commune vien ne renforcer les efforts du Gouvernement pour le développement du Nord du pays.

Nous sommes ici pour reconnaître les efforts déployés par le Gouvernement et marquer notre détermination de continuer à accompagner le Mali sur la voie du développement économique et social, de la croissance et de la prospérité. C'est pourquoi nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Premier Ministre, de nous avoir associés à la révision du Cadre stratégique de réduction de la pauvreté et de son plan d'action décennal, qui intègre les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour les Nations Unies, en particulier, dont les Etats Membres ont fixé ces huit objectifs essentiels à atteindre avant 2015, ce partenariat est une marque de confiance dans l'action que nous voulons soutenir en faveur du développement.

Cette 6^{ème} table ronde des partenaires au développement du Mali est l'occasion de dresser le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la Table ronde de Genève de 2004, et de poursuivre notre dialogue sur l'efficacité des politiques de développement et la cohérence des approches adoptées au niveau des engagements internationaux.

Depuis le début de ce partenariat, la lutte contre la pauvreté est au centre de nos efforts. Des progrès importants ont été réalisés en matière d'économie et d'organisation de l'Etat, mais force est de constater que leur incidence sur la

réduction de la pauvreté a été marginale, particulièrement en zone rurale. Entre 2001 et 2005, la pauvreté rurale n'a baissé que de 73,8% à 73,04%, c'est-à-dire de moins d'un point de pourcentage, ce qui est très inquiétant. Selon le Cadre stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), le faible niveau de réduction de la pauvreté s'explique d'une part par l'insuffisance du taux de croissance et d'autre part par les défis de la répartition des revenus de la croissance. Il apparaît clairement ici le besoin de procéder à une analyse plus fine des données pour aboutir à des chiffres plus crédibles et concluants. Et bien que la plupart des actions de suivi convenues à Genève en 2004 ont été lancées, il est important de noter que bon nombre des défis que l'on avait décidé de relever à l'époque ne sont toujours pas remportés.

Nous voici à mi-chemin de l'échéance de 2015. Seule la mobilisation générale nous permettra d'atteindre les objectifs du Millénaire en temps voulu. L'année 2008 doit donc marquer un tournant : il faut des mesures plus efficaces pour créer plus de prospérité au bénéfice de plus d'hommes et de femmes. Et il faut que la communauté internationale honore véritablement les engagements qu'elle a pris en matière de développement.

Aussi, nous félicitons-nous que le Gouvernement malien ait articulé sa stratégie de réduction de la pauvreté sur les objectifs du Millénaire pour le développement et élaboré un plan d'action décennal rigoureux et réaliste. Le Document-cadre de croissance et de réduction de la pauvreté 2007-2011, dont nous sommes saisis, témoigne de la volonté du Gouvernement d'accélérer sur la voie des objectifs du Millénaire et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Nous saluons le choix que vous avez fait d'inscrire l'accélération de la croissance au cœur de votre stratégie de réduction de la pauvreté et de centrer cette croissance sur les zones rurales, qui sont le plus durement frappées par la pauvreté. Nous espérons que nos délibérations seront l'occasion de définir les facteurs clefs de la croissance, comme les investissements publics et la promotion des exportations.

En raison, entre autres, de l'insuffisance des pluies, le taux de croissance annuel moyen, qui était de 5% sur la période 2002 -2006, a chuté en 2007 à 2 ou 3%. Cela nous rappelle combien est vulnérable l'économie malienne et combien il est urgent de diversifier ses moteurs de croissance et de sécuriser les productions céréalières. La crise alimentaire mondiale prouve, s'il en était besoin, la pertinence de tels choix stratégiques. Nous relevons donc avec satisfaction que les politiques retenues dans le cadre stratégique vont dans ce sens.

La lutte contre la pauvreté passe aussi et avant tout par la bonne gouvernance politique et économique, fondée sur la gestion transparente des deniers publics et la justice sociale, et par le renforcement des capacités de la société civile. Nous nous réjouissons de constater les initiatives réalisés par le Mali dans ces domaines. Nous relevons avec satisfaction l'annonce faite par le Chef de l'Etat d'organiser des « Etats généraux de la lutte contre la corruption ». Notre table ronde doit aussi être l'occasion de lancer une réflexion sur ce sujet. Soyons ouverts et précis sur les progrès réalisés et les défis qu'il reste à relever.

Le Mali a fait des progrès notables dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de la gestion de l'aide extérieure. Je citerai en exemple l'adoption l'année dernière d'un plan national d'action sur l'efficacité de l'aide, la création du Secrétariat à l'harmonisation de l'aide, l'utilisation croissante des

approches programme et de la modalité d'aide par le canal budgétaire, ainsi que les réflexions sur le développement des capacités.

Permettez-moi également de saluer les efforts déployés par les partenaires techniques et financiers pour coordonner et améliorer l'efficacité de leur aide au Mali. Des initiatives comme la mise en place de cadres de dialogue politique et technique, et l'élaboration d'une stratégie commune d'assistance Pays (SCAP) témoignent de leur volonté d'améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide.

Nous attendons avec intérêt les résultats de la revue que souhaite entreprendre le Gouvernement de sa politique en matière d'aide. Cette opération devrait lui permettre d'affirmer son leadership sur les questions de coordination et d'harmonisation des pratiques des partenaires au développement, et de mettre pleinement en œuvre la Déclaration de Paris.

Enfin, je me félicite de l'élaboration d'un schéma directeur statistique dans le cadre de l'évaluation et du suivi du cadre stratégique de réduction de la pauvreté . Les partenaires dans leur ensemble reconnaissent l'utilité de ce dispositif. Le renforcement institutionnel du système statistique aidera à rendre plus fiable la planification économique et à axer la gestion de l'aide publique au développement sur les résultats.

Monsieur le Premier Ministre ,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que l'amélioration de la gouvernance économique et une meilleure gestion de l'aide permettront au Mali de mobiliser davantage de soutien, notamment de ressources financières, à l'appui de ses objectifs de développement. Voilà la vision du développement que nous devons promouvoir, une vision qui s'appuie sur l'esprit de partenariat qu'expriment les objectifs du Millénaire pour le développement, le Consensus de Monterey et les conclusions du sommet du G8 de Gleneagles.

Ces engagements sont un élément important de l'alliance que la communauté internationale a formée pour lutter contre la pauvreté. A cet égard, il est dans l'intérêt des pays riches aussi bien que des pauvres d'assouplir et de rééquilibrer les règles et les pratiques du commerce mondial en faveur des pays en développement. Et il est impératif d'éliminer toutes les pratiques qui créent des distorsions de marché.

Vaincre la pauvreté au Mali par la croissance économique et la solidarité avec le peuple malien. Tels doivent être l'objectif et l'ambition de notre partenariat. C'est dans cet esprit que je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.